

Offre d'emploi : Conservateur(trice) de la Réserve Naturelle Nationale de Saint-Martin

Contexte

Située au nord de la mer des Caraïbes, à plus de 7 000 kilomètres de la métropole et à 250 kilomètres de la Guadeloupe, l'île de Saint-Martin présente la caractéristique d'être divisée depuis 1648 entre deux États : les Pays-Bas et la France. La partie française compte environ 32 000 habitants, s'étend sur 53 km². Si la langue officielle est le Français, la langue maternelle reste majoritairement l'Anglais.

Saint-Martin est une Collectivité d'Outre-mer régie par l'article 74 de la Constitution. Elle fut une commune de la Guadeloupe jusqu'en 2007, année de la promulgation de la loi organique n°2007-223 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer. Territoire européen à part entière en tant que région ultrapériphérique (RUP), elle exerce les compétences des communes, des départements, des régions et certaines prérogatives de l'Etat.

La Réserve naturelle nationale (RNN) de Saint-Martin est une aire protégée de 30km² comportant une partie marine et terrestre située au nord-est de l'île de Saint-Martin. Créé en 1998, cet espace préserve les cinq principaux écosystèmes de l'île : récifs coralliens, mangroves, herbiers de phanérogames, étangs et forêt sèche littorale.

L'association de gestion de la réserve naturelle de Saint-Martin (AGRNSM) assure une mission de service public. Ses principaux objectifs, sous l'autorité du comité consultatif présidé par M. le Préfet de Saint-Barthélemy et Saint-Martin sont de :

- Favoriser la conservation des récifs coralliens et des espèces associées ;
- Favoriser la conservation des populations de tortues marines ;
- Maintenir ou améliorer les conditions d'accueil pour les populations de mammifères marins et pour les populations d'oiseaux marins nicheurs ;
- Veiller au respect de la réglementation et à une pratique des activités humaines compatible avec les objectifs de la RNN ;
- Assurer les missions de communication, de sensibilisation et d'éducation à l'environnement ;
- Optimiser les moyens de gestion ;
- Renforcer l'ancrage territorial et régional de la RNN.

Présentation du poste

Sous l'autorité de la présidente de l'association de gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Martin, le (la) conservateur(trice) assure, avec l'équipe d'agents de la RNN, la mise en œuvre du plan de gestion de la RN (2018-2027) en lien avec le gestionnaire et la DEAL notamment. Il met en place et coordonne les actions de protection de la nature sur la RNN : gestion et surveillance des patrimoines naturels, mise en place et suivi de programmes scientifiques, accueil et sensibilisation du public, éducation environnementale, relations avec les acteurs et partenaires concernés et gestion administrative. Le conservateur est garant de la bonne exécution de la gestion de la RNN, il encadre une équipe d'agents qui compte actuellement 8 ETP.

Compétences nécessaires

Les connaissances :

- Connaissances générales : politiques publiques de l'État et des collectivités territoriales en matière de protection de l'environnement. Droit public, budget, finances, marchés publics.
- Expérience dans le domaine de la gestion des patrimoines naturels, d'une aire protégée ou de la protection de l'environnement
- Expérience dans la gestion des processus budgétaires et comptable, des ressources humaines et du pilotage de projets, dans le domaine public ou parapublic.
- Qualités managériales confirmées par une expérience probante (encadrement prévu de 8 personnes), capacité à travailler avec de nombreuses parties prenantes, écoute et leadership.
- Expérience exigée en pilotage de gestion administrative et financière avec management.

- Connaissance du milieu associatif et de son fonctionnement
- Compétences linguistiques : Anglais B2 (projets à piloter avec les îles voisines et l'Amérique du Nord).

Les « savoir-faire » :

- Prépare l'évaluation du plan de gestion de la RNN (2018-2027) et l'élaboration du futur plan de gestion en lien avec le Bureau, les collaborateurs et les bénévoles concernés, et l'ensemble des parties prenantes, dont la DEAL et le Conservatoire du Littoral, et assure sa mise en oeuvre puis son évaluation.
- Met en oeuvre, suit et coordonne les actions prévues au plan de gestion, organise son actualisation
- Coordonne et contrôle le fonctionnement administratif et financier de la réserve, élabore et exécute le budget de la RNN.
- Encadre le personnel et les relations avec les stagiaires.
- Assure les relations extérieures et la représentation de la RNN auprès des partenaires privilégiés : la DEAL, la Collectivité, le Conservatoire du Littoral, et les autres acteurs, les financeurs et les réseaux.
- Contribue à l'insertion de la RNN dans le contexte socioculturel et économique local, territorial et régional.
- Pilote et coordonne le montage des dossiers de financement.
- Définit avec le comité consultatif, le représentant de l'Etat, le procureur et les agents commissionnés - assermentés, les orientations et les priorités concernant la surveillance, la sensibilisation sur la réglementation de la RNN, les contrôles et les sanctions en application du droit.
- Organise et prépare en lien avec l'autorité préfectorale qui préside les réunions du comité consultatif.
- Organise les consultations avec les acteurs concernés.
- Peut assurer des tâches d'animation et d'accueil de publics stratégiques ou spécialisés.
- Peut assurer des activités de communication et de vulgarisation scientifique.
- Pilote, avec l'appui de ses collaborateurs, les documents rendant compte de l'activité de la RNN
- Le cas échéant, élabore en lien avec les personnes compétentes et le Conseil scientifique, les programmes d'études, les protocoles scientifiques, les protocoles naturalistes et d'analyse de données.

Les « savoir-être » :

- Force de proposition notamment auprès de la gouvernance de l'association de gestion et de la préfecture.
- Aptitudes relationnelles avec des interlocuteurs de toute nature (Etat, Collectivités territoriales, associations, habitants, usagers, opérateurs touristiques ...).
- Esprit d'initiative, dynamique sens du travail en équipe, écoute, disponibilité, mobilité.
- Capacité d'organisation, de pilotage de projet, de décision.
- Aptitude à l'expression orale.
- Sens politique et stratégique.

Conditions d'exercice :

Affectation - Association de gestion de la Réserve naturelle de Saint-Martin

Temps de travail - 35 heures

Condition d'exercice :

- Horaires avec amplitude variable en fonction des obligations des missions confiées
- Rythme de travail soutenu, pics d'activité liés aux échéances des missions confiées, aux imprévus

Diplômes et formations :

Niveau bac + 5 souhaité :

- Ingénieur ou titulaire d'un master en environnement accompagné d'une expérience avérée de pilotage administratif et financier dans un poste de direction
 - Formation universitaire complémentaire en gestion, droit public appréciée, accompagnée d'une bonne connaissance des politiques publiques en matière de protection de l'environnement
- Permis B

Permis côtier apprécié

Plongée professionnelle : CAH1B apprécié

Modalités :

Fonctionnaire ou contractuel

Contrat de droit privé à durée indéterminée (CDI), avec une période d'essai de 3 mois renouvelable.

Travail à temps plein / Rémunération en fonction de l'expérience.

Avantages : tickets restaurant, mutuelle

Poste basé à Saint-Martin, Hope Estate.

Date de prise de poste souhaitée : au plus tôt.

La date limite de réception des candidatures est fixée au **30 juin 2025**.

Pour candidater merci de transmettre votre CV, lettre de motivation et références à Mme la Présidente Anne- Karine Fleming (annekarinefleming@hotmail.com), copie à M. Julien Chalifour (science@rnsn.org), et à M. Karim Miksa (karim.miksa@developpement-durable.gouv.fr). Il conviendra de préciser en objet : « Candidature conservateur RNN de Saint-Martin ».